

Image not found or type unknown



Inondations suite modification terrain naturel

Par **dd63**, le **28/09/2009** à **15:42**

Bonjour, depuis la construction d'une maison d'habitation nous subissons des inondations du à un remblai de terre, servant de plate forme d'accès au garage.rnAprès consultation du permis de construire j'ai informé Mr le Maire de la commune rnde mon problème et aussi que les portes de garage ne se situai pas sur la même façade que sur les plans, il m'a répondu avoir contesté officiellement la non conformité au mois de juillet 2009 et que mon problème était d'ordre privée.rnMon soucis est que ma première assurance ma résilier après le première inondation déclaré en 2006 et qu'il y a deux ans d'écart avec le nouveau sinistre donc elle ne veut pas en prendre la charge .rnMa nouvelle assurance refuse elle aussi pour antériorité des faits avant souscription et me renvoie vers mon ancienne assurance.rnQue dois je faire?
rnmerci de vos conseils.